Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre 2011

---

# Synthèse des actions envisagées visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la DIRECCTE de la Bourgogne

## Cadre général

Conformément à la loi Grenelle II, les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans, un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'un plan d'actions de réduction de ces émissions de gaz. Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire national et implique aussi bien les services centraux que les services déconcentrés.

L'analyse des résultats du bilan des émissions de gaz à effet de serre a permis d'identifier les failles de la DIRECCTE vis-à-vis de la vulnérabilité carbone et de cibler les actions à entreprendre.

Le tableau ci-dessous synthétise, par poste d'émission, les actions envisagées pour la période 2012 à 2014.

Le plan d'actions s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La mise en œuvre de ces pistes d'amélioration tend à limiter l'impact des activités de la DIRECCTE sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

La réalisation du prochain BEGES, portant sur les activités de l'année 2014, permettra de mesurer l'impact de ces actions, sur les émissions totales de gaz à effet de serre générées par la DIRECCTE.

Synthèse des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre - 2012 à 2014

| Année concernée | Périmètre de l'action | Caractéristiques de l'action envisagée | | | | Impact | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2012 et/ou 2013 et/ou 2014 | Nom du site concerné | Poste | Catégorie | Libellé | Indicateur de suivi | Potentiel de réduction des émissions de GES | Difficulté de mise en œuvre | Investis-sement | Inscription dans d'autres démarches |
| 2013-2014 | Tous sites | Tous Postes | Gestion des Données | Organisation de la collecte des données en vue du prochain BEGES | Collecte régulière des données en 2014 : oui/non | + | + | € | |
| 2012 | UR et UT 21 | Tous Postes | Déména-gement | Regroupement des sites dans des locaux moins énergivores et ayant une surface moindre | Regroupement de l'UT 21 et de la DR en 2012 : oui/non | +++ | +++ | €€€ | |
| 2012 | | Energie | Eclairage | Dispositifs d'extinction automatique installés dans les couloirs des nouveaux locaux | Installation à l'arrivée dans les locaux : oui/non | + | + | € | |
| 2012 | | | Chauffage | Diminution du débit de ventilation la nuit depuis l'arrivée dans le nouveau bâtiment | Démarche d'optimisation du débit de la ventilation à l'arrivée dans les locaux : Oui/non | + | + | € | |
| 2012 | | Déplacements | Limitation des déplacements | E-Administration : Installation d'une salle de visioconférence | Suivi des réservations de la salle | +++ | ++ | €€€ | PAE |
| 2013-2014 | | | Modes de transports moins émissifs | Suivi de l'utilisation des transports en commun par les agents dans le cadre des activités professionnelles | Suivi de l'utilisation des cartes de bus/tram<br><br>Suivi des commandes de billets SNCF | +++ | + | € | |
| 2013 | | | | Achat de deux véhicules hybrides | 15% du parc automobile en véhicules en hybride : oui/non | ++ | ++ | €€€ | PAE |
| 2013 | | | | Rendre accessible aux agents une formation sur l'éco-conduite | Taux d'utilisation de la formation | + | + | € | PAE |

| Année concernée | Périmètre de l'action | Caractéristiques de l'action envisagée | | | | Impact | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2012 et/ou 2013 et/ou 2014 | Nom du site concerné | Poste | Catégorie | Libellé | Indicateur de suivi | Potentiel de réduction des émissions de GES | Difficulté de mise en œuvre | Investis-sement | Inscription dans d'autres démarches |
| 2013-2014 | UT 89 | Energie | Gestion de l'énergie | <u>Sous réserve des autorisations budgétaires</u><br><br>Actions énergétiques et thermiques à mettre en œuvre d'après les préconisations d'un audit énergétique réalisé en 2010 :<br><br>✓ Isoler : murs extérieurs, planchers, combles, aménagées et combles perdus,<br>✓ Installer des volets roulants,<br>✓ Calorifuger les tuyaux de distribution de chauffage,<br>✓ Remplacer la chaudière par une chaudière à condensation,<br>✓ Installer une horloge sur les équipements de VMC,<br>✓ Désembouer et équilibrer le réseau de chauffage,<br>✓ Remplacer l'éclairage fluorescent par un éclairage à LED ou basse consommation,<br>✓ Installer un mode veille pour les postes informatiques et coupure de l'alimentation électrique. | Mise en œuvre de certaines ou de l'ensemble des actions énergétiques et thermiques : oui/non | +++ | +++ | €€€ | |

| Année concernée | Périmètre de l'action | Caractéristiques de l'action envisagée | | | | Impact | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2012 et/ou 2013 et/ou 2014 | Nom du site concerné | Poste | Catégorie | Libellé | Indicateur de suivi | Potentiel de réduction des émissions de GES | Difficulté de mise en œuvre | Investis-sement | Inscription dans d'autres démarches |
| 2012 | UT 71 | Déplacements | Modes de transports moins émissifs | Remplacement du véhicule le plus émetteur en $CO_2$ par un véhicule moins émissif | Passage de 160g de $CO_2$/km à 106g/km de $CO_2$ : oui/non | ++ | ++ | €€ | PAE |
| 2013-2014 | UT 58 | Energie | Gestion de l'énergie | <u>Sous réserve des autorisations budgétaires</u><br><br>Actions énergétiques et thermiques à mettre en œuvre d'après les préconisations d'un audit énergétique réalisé en 2010 :<br><br>✓ Isoler : façade, parois vitrées, locaux non chauffés, combles aménagés, terrasse, menuiseries, hall d'entrée, portes métalliques,<br>✓ Désembouage du réseau,<br>✓ Calorifugeage du réseau,<br>✓ Remplacement des ballons d'ECS,<br>✓ Remplacement de la VMC,<br>✓ Eclairage : Mise en place de capteurs de présence et ballasts électroniques. | Mise en œuvre de certaines ou de l'ensemble des actions énergétiques et thermiques : oui/non | +++ | +++ | €€€ | |
| 2013 | | | Chauffage | Remplacement de deux chaudières au gaz par des chaudières à condensation | Suivi des consommations énergétiques | +++ | +++ | €€€ | |